FDOTSI Isère
Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Isère

Offices de Tourisme de France

Assemblée Générale

Mardi 19 juin 2018
Domaine Départemental de Vizille

Fédération Départementale des Offices de Tourisme de l'Isère
14 rue de la République – 38000 Grenoble– Tél. : 04 76 63 05 86 - E-mail : contact@fdotsi-isere.com
www.fdotsi-isere.com - n° Siret 381 654 482 000 11 – code APE 7990 Z

Sommaire

Édito **3**

Quelques repères… **4**

La FDOT Isère, votre relais territorial 4

Rôle et mission de la FDOT Isère 4

Le Bureau, le CA, l'équipe salariée 5

Panorama du réseau 6

Offices de Tourisme de l'Isère au 1er janvier 2018 7

Bilan de l'année 2017 ..... **8**

Cultiver l'esprit réseau 8

Professionnaliser le réseau 11

Être un pôle ressource 13

Représenter et promouvoir le réseau 14

Qualifier les hébergements touristiques 15

Rapport financier 16

Projet 2018-2020 ..... **18**

Accompagner les OT au quotidien 18

Développer une dynamique de réseau au service des OT et de leurs équipes 19

Représenter le réseau et communiquer sur son action 19

Favoriser l'innovation 20

Qualification des hébergements touristiques 21

Annexes **22**

Rencontres et déplacements 2017 22

Flyer Chambre d'hôtes référence® en Isère 24

La « transition énergique » des Offices de Tourisme de l'Isère

Comment va la FDOT Isère ? Très bien, merci !
L'année 2017, dite de transition, a tenu ses promesses avec son lot de rapprochement et fusions parmi nos adhérents. Le volet Tourisme de la loi NOTRe a battu son plein. Aujourd'hui, 24 Offices de Tourisme, extrêmement énergiques, maillent le département, forts de leur nouvelle dynamique. La FDOT Isère a pris toute sa part dans cette recomposition, redoutée par les uns, espérée par les autres. Elle a, dans le respect de leur souveraineté, accompagné ses adhérents dans leurs réflexions prospectives, participé aux AG et contribué aux constructions des nouvelles structures.
Loin d'être affaiblie par la diminution du nombre d'Offices de Tourisme, la FDOT en sort, au contraire, confortée dans ses missions.
J'en veux pour preuve le soutien marqué de nos adhérents, et particulièrement du réseau des directeurs, visible par leurs engagements au Conseil d'Administration, par leurs contributions déterminantes dans l'élaboration de notre projet associatif et par leur assiduité lors des rencontres du réseau.
Les résultats ne se sont d'ailleurs pas fait attendre…
L'activité qualité et classement est stimulée par la loi NOTRe et surtout par la loi Montagne II !
L'activité formation a repris de plus belle après quelques années plus mitigées. Il est vrai que l'incertitude, les interrogations, voire les inquiétudes liées à l'évolution des structures ont sans doute favorisé une situation d'attentisme, dans ce domaine notamment.
Du côté de nos partenaires, les relations sont également au beau fixe.
Le département nous a réitéré son soutien en maintenant notre niveau de subvention, avec une convention d'objectifs coconstruite, claire et adaptée.
La nouvelle direction d'Isère Tourisme travaille en étroite collaboration avec nous. Ecoute et respect mutuel sont autant de gages d'efficacité au service du tourisme isérois. Les projets communs ne manquent pas, régulièrement concrétisés par des participations croisées aux manifestations de nos deux organismes. Mais quoi de plus logique entre partenaires naturels….
Je me réjouis de sentir cette énergie positive et ce souffle qui nous portent vers le futur. Et dans cette nouvelle ère qui s'ouvre à nous, la FDOT Isère saura, j'y veillerai, tenir son rang et amener sa pierre à l'édifice.

Jérôme MERLE, Président

Quelques repères…

La FDOT Isère, votre relais territorial

Conformément au Manifeste du Relais Territorial du futur porté par la fédération nationale des Offices de Tourisme de France, les relais territoriaux agissent principalement dans quatre domaines d'intervention :

- **l'animation de leur réseau** d'Offices de Tourisme sur des thématiques diverses,
- **la professionnalisation des structures et des personnels** notamment via des formations,
- **la structuration** des Offices de Tourisme sur certains territoires,
- **la représentation des intérêts** des Offices de Tourisme auprès des structures publiques et privées du territoire.

Rôle et mission de la FDOT Isère

La **FDOT Isère**, association loi 1901, a pour objectif de fédérer, animer, coordonner, informer et représenter ses membres face aux enjeux du secteur. Elle accompagne les Offices de Tourisme dans leur organisation quotidienne en leur apportant conseil et en proposant des actions de professionnalisation au plus près des besoins et de l'actualité. La FDOT Isère est membre de Trajectoires Tourisme, avec qui elle travaille en étroite collaboration.

Acteur essentiel du tourisme, la FDOT Isère est un relais d'information, une plateforme sur l'actualité, l'innovation. Elle est un lieu d'échange, de partage et de mise en réseau de tous les offices de tourisme. Elle doit à la fois anticiper les besoins de ses membres et s'intégrer dans les actions de ses partenaires institutionnels, notamment le Conseil Départemental de l'Isère et Isère Tourisme, au profit du tourisme de demain.

Le Bureau, le CA, l'équipe salariée

Membres du Bureau :

Jérôme MERLE, président
Maurice LAVESVRE, secrétaire
Claire DEBOST, trésorière
Gilles VANHEULE, Vice-président Animation du réseau
Mehdi KERBATI, Vice-président Qualité / Classement
Olivier SANEJOUAND, Délégué à la formation
Alexandre CHALENCON, Chargé de mission communication

Membres du Conseil d'Administration

- **Collège des élus**

Jérôme MERLE	OTI Vercors
Maurice LAVESVRE	OT Balcons du Dauphiné
Christine GUTTIN	OT Pays Voironnais
Jean-Paul PAGET	OT Vals du Dauphiné
Fabrice HUGELE	OT Grenoble Alpes Métropole
Guy BECLE-BERLAND	OT Cœur de Chartreuse
Christophe ENGRAND	OTI du Grésivaudan
Un poste à pourvoir	

- **Collège des directeurs**

Gilles VANHEULE	OT Les 2 Alpes
Olivier SANEJOUAND	OT Pays Viennois
Alexandre CHALENCON	OTI du Grésivaudan
Medhi KERBATI	Matheysine Tourisme
Guillaume ROI	OT Terres de Berlioz
Isabelle DURAND-FALCOZ	OT Uriage
Frédéric DELATTRE	OT Pays Voironnais

- **Membres de droit**

Claire DEBOST	Association des Maires de l'Isère
Jean-Pierre BARBIER	Conseil Départemental de l'Isère
Chantal CARLIOZ	Isère Tourisme
Lionel BEFFRE	Préfecture de l'Isère

- **Membre associés**

Michel GUILLOT	Chambre des Métiers de l'Isère
Claude RING	Clévacances
Pascale MAS-MERLIN	Gîte de France Isère
Daniel PARAIRE	CCI Nord Isère
Jean VAYLET	CCI Grenoble
Thierry BLANCHET	Chambre d'agriculture
Fabien ZEBBAR	UMIH 38
Véronique GOUD	Logis

Equipe salariée

Mariek VERHOEVEN	Animatrice et responsable départementale
Cécile ARSENNE	Agent de classement

Panorama du réseau

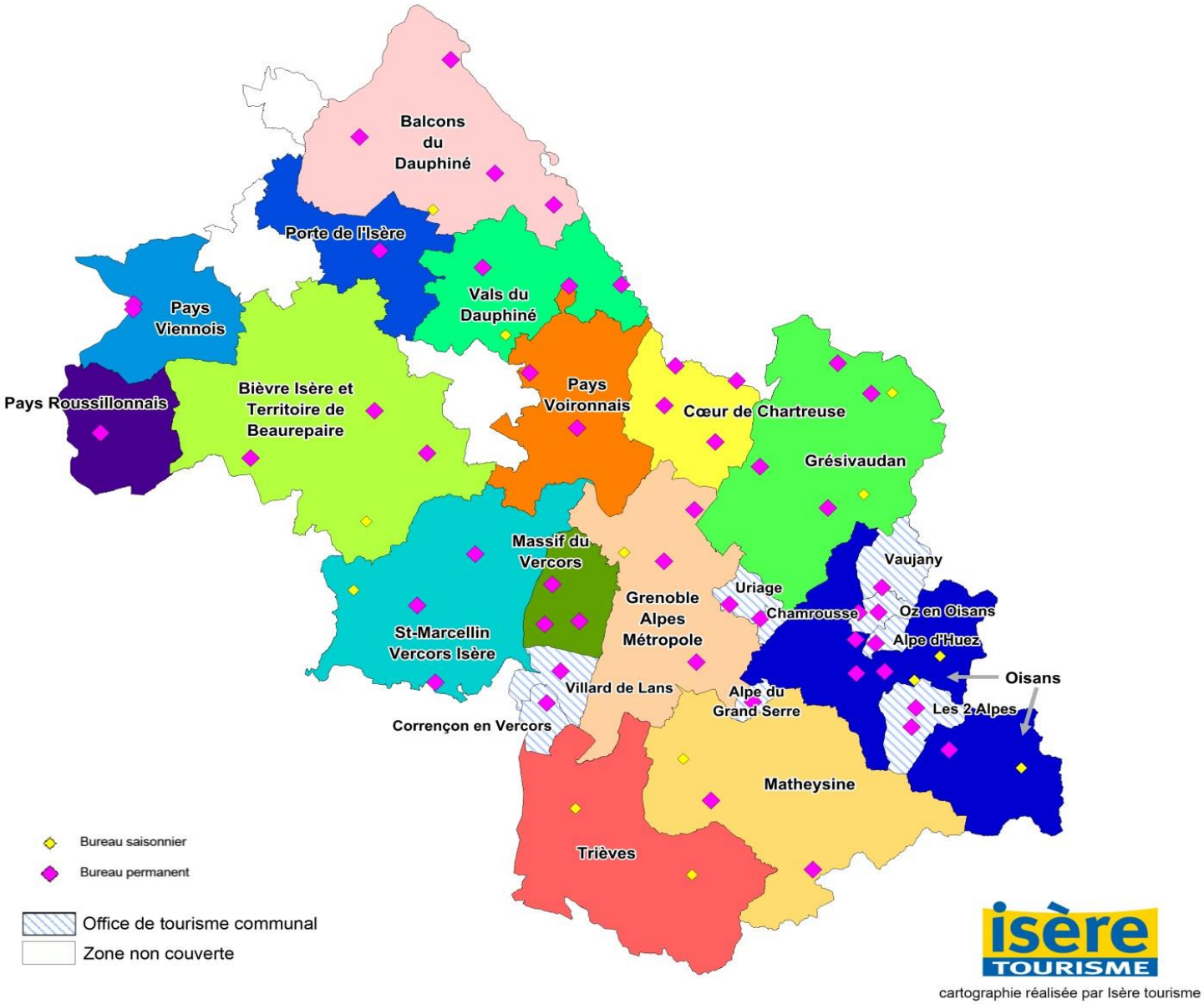

NOUVELLE ORGANISATION DES OT DE L'ISERE

Offices de Tourisme de l'Isère au 1er janvier 2018

Office de Tourisme	Statut	ETP 2017	Points d'accueil à l'année	Points d'accueil saisonniers	Classement	Marque Qualité Tourisme	EPCI
OT Terres de Berlioz	SPL	6,56	3	1			CC Bièvre Isère et CC Territoire de Beaurepaire
OT CAPI / Porte de l'Isère	Service Tourisme	1,5	1				CA Porte de l'Isère
Matheysine Tourisme	EPIC	2	2	1			CC Matheysine
OT Alpe du Grand Serre Loisirs	EPIC	2	1		Cat I	MQT nov. 2017	CC Matheysine
OT Cœur de Chartreuse	Association	8,28	4				CC Cœur de Chartreuse
OT Grenoble Alpes Métropole	EPIC	33	4	1	Cat II en cours		Grenoble Alpes Métropole
OT du Grésivaudan	EPIC	14,19	4	2			CC Grésivaudan
OT Chamrousse	EPIC	10,52	1	1	Cat I	Renouvellement MQT sept. 2017	CC Grésivaudan
OT Uriage	Association	4,2	2		Cat I	MQT sept. 2016	CC Grésivaudan
OT Oisans	EPIC	17,05	5	3			CC Oisans
OT Alpe d'Huez	EPIC	25	1		Cat I	Renouvellement MQT oct. 2017	CC Oisans
OT Les 2 Alpes	SPIC	25	2	2	Cat I	Renouvellement MQT jan. 2017	CC Oisans
OT Oz en Oisans	SPIC	6	1		Cat I	MQT mai 2017	CC Oisans
OT Vaujany	SPIC	9	1		Cat I	MQT nov 2017	CC Oisans
OTI Balcons du Dauphiné	EPIC	5,2	3	1			CC Balcons du Dauphiné
Maison du Tourisme de Montalieu-Vercieu La Vallée Bleue	Régie	2	1	1			CC Balcons du Dauphiné
OT Pays Roussillonnais	Service Tourisme	4,33	1		Cat III	MQT 2012 non renouvelée	CC Pays Roussillonnais
Vienne Condrieu Tourisme	EPIC	19	3		Cat I	MQT mai 2017	CC Pays Viennois
OT Pays Voironnais	Régie	5	2		Cat I	MQT mars 2017	CA Pays Voironnais
OT Saint-Marcelin-Vercors-Isère	EPIC	6,96	3	1			CC St-Marcellin-Vercors-Isère
OT Trièves	Régie	5	0	2			CC Trièves
OT Vals du Dauphiné	Service Tourisme	5,25	2	2			CC Vals du Dauphiné
OT Corrençon	Association	2,5	1		Cat I	MQT sept. 2017	CC Massif du Vercors
OTI Vercors	Association	12,9	3				CC Massif du Vercors
OT Villard de Lans	EPIC	10,83	1	1	Cat I	MQT février 2017	CC Massif du Vercors
24 OT (+1 MT Montalieu)	**11 EPIC / 1 SPL / 4 associations / 3 services tourisme / 5 régies SPIC ou SPA**	**243,27**	**52**	**19**	**11 OT Cat I et 1 OT Cat III**	**11 OT MQT**	**= 16 EPCI (+3 non couvertes)**

Cultiver l'esprit réseau

La FDOT favorise les échanges en organisant plusieurs rencontres professionnelles dans l'année. Elle anime la vie de l'association en responsabilisant les administrateurs et membres du bureau. Elle informe les adhérents sur l'actualité professionnelle et du réseau.

✓ Rencontres du réseau

- **Bourse d'échange** le 11 avril à l'aéroport de Grenoble Alpes Isère
  86 structures inscrites
  Suivi d'une Table ronde sur le thème de l'accueil innovant. Très bons retours.
  Augmentation du tarif à 40 € pour les exposants hors OT de l'Isère (30 € depuis 2008).

60 participants
6 intervenants

➔ **Une très belle édition, un site plébiscité !**

TOURISME

Les professionnels ont échangé leurs documentations

SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS

Une bourse d'échange départementale de documentation touristique s'est tenue, mardi matin, dans le hall de l'aéroport Grenoble-Alpes-Isère, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Une manifestation organisée par la Fédération départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de l'Isère (FDOTSI 38), en partenariat avec l'aéroport et l'office de tourisme de Bièvre Isère, qui couvre les communes de Roybon, La Côte-Saint-André et Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Une centaine de structures était présente, offices de tourisme, sites touristiques et prestataires d'activités, soit plus de 150 acteurs du département, mais aussi des territoires voisins (Ardèche, Drôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie).

Le but de cette rencontre, entre professionnels étant de permettre l'échange en grande quantité de documents touristiques et de faire connaître leurs activités.

Nouvelles marque et dénomination pour les offices de tourisme de Bièvre Isère Communauté

En fin de matinée, après l'allocution du président de la FDOTSI 38, Jérôme Merle, Christophe Barge, vice-président en charge du tourisme de Bièvre Isère Communauté et PDG de l'office de tourisme intercommunal, a dévoilé les nouvelles marque et dénomination des offices de tourisme du territoire, qui s'appelleront désormais : "Terres de Berlioz Alpes-Isère."

Une centaine de structures touristiques était réunie dans le hall de l'aéroport.

- Réunion des directeurs :
  * Le 31 janvier à l'OT de Vienne, visite guidée du Pavillon du Tourisme et rencontre avec Patrick HENRIROUX qui nous a présenté sa démarche d'accueil des clientèles étrangères.

  14 OT / 20 personnes

  * Le 29 novembre à Voiron (aux Caves) sur la thématique de l'accueil « hors les murs ».

  15 OT / 20 personnes

- Accueil de nouveaux « membres » dans le réseau (directeurs, DG, élus) : CAPI, Pays Roussillonnais, Grésivaudan, Balcons du Dauphiné, Vals du Dauphiné… Rencontres avec les nouveaux élus et / ou les nouveaux directeurs.

ZOOM SUR …

LES « RENCONTRES TECHNIQUES »

Nouvelle action d'animation du réseau des offices de tourisme de l'Isère, les « Rencontre techniques » réunissent des OT ayant les mêmes problématiques, préoccupations, autour d'un sujet technique, pour du partage d'expérience.

En 2017, la FDOT Isère a initié un cycle de rencontres techniques sur la thématique des regroupements d'Offices de Tourisme. Une première rencontre s'est tenue le 1er juin à Charavines sur le sujet des ressources humaines.

✓ Vie de l'association

- Assemblée Générale : le 20 juin à Paladru
  Modifications des statuts pour faire évoluer la répartition des sièges au conseil d'administration. Il y a désormais 7 représentants du collège des directeurs et 8 représentants du collège des élus.

- Conseil d'administration : 4 conseils d'administration en 2017.

- Subvention 2017 : maintien de la subvention départementale.

- Cotisations 2017 : modification des montants pour pallier au manque à gagner lié aux regroupements d'OT.

ZOOM SUR …

LE PROJET ASSOCIATIF DE LA FDOT ISERE

Suite aux bouleversements vécus par le réseau ces dernières années, la FDOT Isère a souhaité réinterroger son action et a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'un DLA : 6 mois de travail impliquant les administrateurs, les membres de l'association et les partenaires. Entretiens individuels, questionnaires à distance, séminaire… Merci de votre participation active à cette démarche ! Le projet a été présenté lors de l'AG en juin 2017 à Paladru. Suite à quoi, un plan d'action 2018-2020 a été élaboré.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE

« J'ai le sentiment que nous avons trouvé notre équilibre »

VILLAGES-DU-LAC-DE-PALADRU

La Fédération départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de l'Isère a tenu dernièrement, sous la présidence de Jérôme Merle, son assemblée générale, à la salle Pallas aux Villages-du-lac-de-Paladru.

Accueillis par le maire, Gérard Seigle-Vatte, élus et professionnels du tourisme ont été d'abord invités lors de l'assemblée extraordinaire à se prononcer sur la proposition de modification des statuts, intégrant deux postes de plus dans le collège des directeurs et supprimant deux postes dans le collège des élus au sein du conseil d'administration. Une proposition approuvée à l'unanimité.

L'assemblée statutaire qui a suivi a permis aux acteurs de présenter les rapports d'activité et financier 2016 et le budget prévisionnel 2017. Des rapports qui ont été approuvés à l'unanimité.

Dans son allocution, Jérôme Merle a rappelé les priorités de la fédération : « Continuer à nouer avec ses partenaires naturels des liens de confiance réciproque, viser l'expertise dans un ou des domaines mutualisés au niveau régional, et vous amener tous les services pertinents que vous êtes en droit d'attendre. La fédération se veut résolument actrice à part entière du développement touristique isérois. »

Les membres de la fédération ont présenté les bilans 2016.

Il a également rappelé que tous les territoires, dans leur diversité, sont représentés dans le conseil d'administration. « J'ai le sentiment que nous avons trouvé notre équilibre. Cet équilibre sera indispensable pour mener à bien nos objectifs : équilibre entre ambition et raison, entre prospective et réalité quotidienne, entre directeurs et élus, et entre missions de nos partenaires, en particulier Isère Tourisme, et les nôtres. »

Maillon essentiel de la structuration du réseau des offices de tourisme, « la FDOTSI a toujours eu comme objectifs prioritaires de répondre aux besoins de ses membres et d'œuvrer aux côtés de ses partenaires. Pour répondre aux nouveaux enjeux, la fédération a décidé de redéfinir sa stratégie ». Une volonté qui se manifeste avec un projet associatif. Coordonné par David Coste, ce projet, fruit d'un travail collectif, a été longuement présenté. Il se décline en quatre axes stratégiques : accompagner les offices de tourisme au quotidien, développer une dynamique de réseau à leur service, représenter le réseau et communiquer sur son action, et innover en anticipant.

À l'issue de l'assemblée, les offices de tourisme d'Uriage (catégorie 1), de Lans-en-Vercors, du Pays Voironnais, de Villard-de-Lans, de Vaujany, de Vienne et du Pays Viennois (catégorie 2), des Petites-Roches et de l'Alpe du Grand Serre (catégorie 3), ont reçu des panonceaux "Qualité Tourisme" pour leur certification.

✓ Communication

Avec les membres et partenaires : mises à jour du site internet, de la page Facebook, de l'outil de veille Scoop'it, envoi de mails d'informations. Envoi de communiqués de presse.

Professionnaliser le réseau

L'offre de formation professionnelle et l'animation de la démarche Qualité Tourisme sont les piliers de l'action de professionnalisation menée par la FDOT. Elles permettent de répondre à de nombreuses problématiques liées aux évolutions des métiers et de l'environnement des offices de tourisme.

✓ La formation professionnelle avec Trajectoires Tourisme

Depuis 2014, la FDOT Isère est membre de Trajectoires Tourisme, Pôle de professionnalisation Auvergne Rhône-Alpes, animé par le service professionnalisation du Comité Régional du Tourisme. A ce titre, la FDOT Isère est en charge de monter et commercialiser une partie de l'offre régionale : une offre spécifiquement dédiée aux équipes des offices de tourisme de l'Isère.

La FDOT participe activement au groupe projet Trajectoires Tourisme pour co-construire et commercialiser l'offre régionale de formations.

11 actions de formations réalisées en 2017 en Isère, 5 formations annulées faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Une activité qui repart après deux années faibles. Une croissance qui se confirme sur le premier semestre 2018.

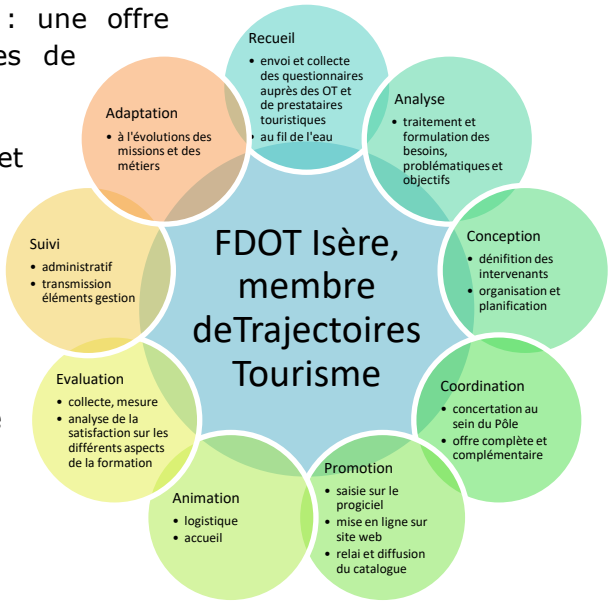

	2017	2016	2015	2014
Nombre de stages	11	4	7	12
Nombre de stagiaires	86	29	62	107
Nombre de journées stagiaires	**145**	**58**	**88**	**175**

Trajectoires Tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est :

Bilan chiffré des actions 2017, hors Haute-Savoie

166 Actions programmées

105 Actions réalisées

1631 jours/stagiaires

673 Stagiaires formés

ZOOM SUR … LA DEMARCHE QUALITE TOURISME

En 2017, la démarche qualité a pris une nouvelle dimension pour les OT de l'Isère, boostée par les échéances de la loi NOTRe, et l'obligation pour les communes de bénéficier d'un OT de Cat I pour prétendre à la « station classée ». Aujourd'hui, les OT en comprennent réellement les enjeux en termes d'organisation et de management. La dynamique collective s'en ressent profondément, avec une bonne fréquentation des actions proposées par la FDOT et un intérêt très fort de la part des référents qualité.

- ➔ 17 OT engagés en 2017.
- ➔ 10 audits de marque Qualité Tourisme en 2017 (sur 103 audits de marque en France en 2017 !), dont 3 renouvellements (Les 2 Alpes, Chamrousse, l'Alpe d'Huez), ce qui porte à 11 le nombre d'OT marqués Qualité Tourisme en Isère (sur 24 OT)

	Nb d'OT MQT
2012	1
2013	
2014	3
2015	
2016	1
2017	7 + 3 renouvellements
Total OT MQT fin 2017	**11**

Suivis individuels :

- « Diagnostic » qualité : OT Cœur de Chartreuse, Alpe d'Huez, Corrençon, Oisans, Alpe du Grand Serre, Vals du Dauphiné, Saint-Marcellin Vercors Isère
- Intervention OT Oisans
- Audit blanc OT Alpe du Grand Serre
- Relecture de documents, « hotline »
- RDV de suivi de la marque : OT Uriage
- Présence de la Fédé lors des audits de marque : Les 2 Alpes, Villard de Lans, Pays Voironnais, Corrençon, Alpe d'Huez, Alpe du Grand Serre

Actions collectives :

- Formation « Relancer sa Démarche Qualité en mode projet ! »
- Visites mystères inter-OT
- Audits conseils à Chamrousse et à Vienne
- Groupe de travail
- Remise des plaques Qualité Tourisme lors de l'AG

✓ Apidae

Organisation de formations inter et intra territoires, en concertation avec Isère Tourisme. Incitation à développer la délégation de saisie par les partenaires et à améliorer la qualité de la donnée. Coordination avec l'animatrice départementale.

Être un pôle ressource

Les réformes et évolutions réglementaires et législatives s'enchainent. La FDOT se tient aux côtés de ses membres et de leurs collectivités de tutelle pour les accompagner dans leurs projets.

✓ Classement des OT

Accompagnement des OT dans le montage de leurs dossiers de demande de classement. Relecture et avis sur les dossiers. Coordination avec la DDPP, notamment sur les échéances de classement liés à la loi NOTre.

8 dossiers de classement d'OT traités en 2017, tous en catégorie I : Oz en Oisans, Pays Voironnais, Villard de Lans, Vienne Condrieu, Corrençon, Alpe du Grand Serre, Vaujany.

Après Les 2 Alpes, Chamrousse, l'Alpe d'Huez et Uriage, cela porte à 11 le nombre d'OT catégorie I en Isère (et 1 OT catégorie III).

	Nb d'OT classés
2012	2
2013	2
2014	4
2015	5
2016	10
2017	8
Total OT classés fin 2017	**12 (11 cat I et 1 cat III)**

Relais auprès des OT en démarche de classement, de l'outil développé par Isère Tourisme « Tableau de bord de l'observation touristique locale ».

✓ Veille et relais d'information

Réponses à des questions « au fil de l'eau » : télétravail, contrats, compte épargne temps, congés… Relais avec les fiches juridiques / le service juridique d'Offices de Tourisme de France.

ZOOM SUR … LES DEMARCHES DE STRUCTURATION

Participation à la démarche de structuration de l'OTI du Vercors. Rencontres et échanges avec d'autres OT sur leurs projets : Pays Roussillonnais, Cœur de Chartreuse, Balcons du Dauphiné, Grésivaudan…

Tenue à jour d'un fichier des regroupements en cours (Cf. page 8) et réalisation d'une carte des regroupements d'OT, en collaboration avec Isère Tourisme (Cf. page 6).

Représenter et promouvoir le réseau

La FDOT est présente sur le terrain auprès de ses adhérents. Elle représente le réseau auprès des partenaires et réseaux institutionnels, départementaux, régionaux et nationaux.

ZOOM SUR …

LA PARTICIPATION AUX AG ET EVENEMENTS DE SES MEMBRES

Participation notamment aux AG de dissolution des OT en cours de regroupement, à des Codir et des CA, inauguration TS Chamrousse, Collet d'Allevard, bourse d'échange locale, inaugurations, réunions d'acteurs…

✓ **Représentation dans les réseaux et présence sur les événements**

- Comité directeur Isère Tourisme
- Commission Tourisme de la CCI Grenoble
- Vice-présidence du Comité Régional du Tourisme
- Présidence de la CRAOTSI
- Collectif des hébergeurs touristiques de l'Isère
- Voyage dans les Alpes
- Clévacances
- Ecobiz Tourisme
- Vœux de la préfecture
- Offices de Tourisme de France
- …

Le nouveau bureau d'Auvergne Rhône-Alpes tourisme a été élu

Le comité régional du tourisme Auvergne Rhône-Alpes (Auvergne Rhône-Alpes tourisme) vient d'élire un nouveau bureau composé d'un président, Nicolas Daragon, vice-président régional, délégué au tourisme et au thermalisme ; d'une 1re vice-présidente en charge de la pleine nature/tourisme vert, Marie-Agnès Petit, vice-présidente tourisme au conseil départemental de Haute-Loire ; d'un secrétaire général, Christophe Marin, président des Toques Blanches lyonnaises et d'un trésorier général, Pierre Hérisson, représentant de France Terre de Tourisme.

Parmi les onze vice-présidents, on note la présence d'un Isérois : Jérôme Merle, président de la FDOTSI Isère(fédération départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative) , qui occupera la fonction de vice-président en charge de la formation. Avec le digital, l'international, l'innovation et le développement des partenariats, la formation figure parmi les futurs leviers d'excellence identifiés par la nouvelle équipe d'Auvergne Rhône-Alpes tourisme.

✓ **Présence sur le terrain**

Plus de 12 000 kilomètres parcourus par le président et les techniciennes pour être au plus près des membres et des partenaires (cf. agenda des déplacements de la FDOT Isère en annexe).

Qualifier les hébergements touristiques

Convaincue de l'intérêt d'effectuer cette démarche dans le cadre de l'amélioration de la qualité des hébergements, la FDOT Isère a renouvelé son agrément en 2016 et continue à développer son activité de classement d'hébergements de tourisme.

✓ Classement des meublés de tourisme

Rappel : renouvellement de l'audit d'agrément de classement des meublés de tourisme en avril 2016 (tous les 5 ans)

	Classements Alpe d'Huez	Classements Oisans (hors AH)	Classements hors Oisans	Total classement
2017	85	25	23	**133**
2016	69	56	104	**229**
2015	62	33	50	**145**
2014	80	79	45	**204**
2013	137		64	**201**

Augmentation du tarif de classement : 150 € à partir de janvier 2017.
Transmission régulière des listes de meublés classés sur la plateforme nationale « Class ».

133 meublés classés en 2017

85 Meublés à l'Alpe d'Huez

25 Meublés en Oisans (hors AH)

22 Meublés dans le Vercors

1 Meublé à Herbey

✓ Chambre d'hôtes référence®

Convaincue de l'intérêt des démarches de qualification de l'offre et afin d'étoffer son offre de service aux territoires, la FDOT Isère se lance dans la démarche « Chambre d'Hôtes Référence® ».

Cécile ARSENNE et Mariek VERHOEVEN se sont formées en novembre 2017.

Cf. annexe « flyer sur le déploiement du dispositif Chambre d'hôtes Référence® en Isère ».

Compte de résultats 2017 et budget prévisionnel

FDOTSI	CR 2017 26/04/2018	BP 2018 MàJ avril 2018
PRODUITS		
SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT :		
- Subvention fonctionnement CD38	28 000,00	28 000,00
- Subvention projet associatif CD38		
TOTAL SUBVENTIONS	**28 000,00**	**28 000,00**
AUTRES RECETTES :	**67 529,00**	**68 090,00**
- Cotisations Adhérents	26 456,00	26 000,00
- Bourses d'échange, éductours, séminaire	2 220,00	2 000,00
- Perception déjeuner bourse d'échange	1 300,00	1 200,00
- Intéressement résultats formation	1 823,00	7 890,00
- Classement meublés	29 720,00	24 000,00
- Animation et suivi démarche qualité	6 000,00	7 000,00
- Produits divers	10,00	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOIT.	**95 529,00**	**96 090,00**
FINANCIER:		
- PLUS-VALUE (Produits financiers)	466,00	
- Transfert de charges d'exploitation	1 917,00	2 500,00
EXCEPTIONNEL :		
- produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	
	2 383,00	
TOTAL PRODUITS	**97 912,00**	**98 590,00**
CHARGES		
COTISATIONS	**2 083,00**	**2 000,00**
OTF, Apidae, CRT, Ecobiz	2 083,00	2 000,00
FRAIS DE PERSONNEL :	**54 978,00**	**69 500,00**
- Salaires Bruts	35 612,00	42 000,00
- Congés à payer	907,00	
- Indemnités de stage		2 500,00
- Charges sociales, médecine du travail, chèques déjeuner, mutuelle	17 502,00	23 000,00
- Taxe Formation continue, taxe d'apprentissage	957,00	2 000,00
FONCTIONNEMENT :	**7 949,00**	**7 975,00**
- Locaux	1 872,00	1 900,00
- Primes d'assurance	154,00	215,00
- Entretien biens mobiliers (ménage)	367,00	350,00
- Affranchissements	67,00	200,00
- Honoraires divers (certif meublés 2016)	910,00	
- Honoraires cabinet comptable	2 052,00	2 400,00
- Photocopies	883,00	900,00
- Téléphone, portable, Internet	842,00	800,00
- Service bancaire	108,00	110,00
- Fournitures de bureau, Entretien, Petit matériel	199,00	500,00
- Dons, pourboires cadeaux fin d'année, frais divers	445,00	
- Dotation aux amortissements		600,00
- charges diverses gestion courante	50,00	
MISSIONS, REPRESENTATIONS, COMMUNICATIONS :	**14 209,00**	**19 115,00**
- Missions, conférences, assemblées, vœux, médiations, petits dej.	14 014,00	13 605,00
- Plan d'action projet associatif		2 590,00
- Frais de communication		2 500,00
- Abonnements / Documentation	54,00	200,00
- Site Internet	31,00	120,00
- Accueil formations	110,00	100,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOIT.	**79 219,00**	**98 590,00**
TOTAL CHARGES	**79 219,00**	**98 590,00**
TOTAL PRODUITS	97 912,00	98 590,00
TOTAL CHARGES	79 219,00	98 590,00
EXCEDENTS OU DEFICITS	**18 693,00**	**0,00**

Rapport financier 2017

Produits :

- Maintien de la subvention du CD38 de 28 000 euros
- Produit des cotisations stable grâce à une réévaluation liée aux regroupements d'OT
- Une activité correcte pour le classement des meublés et des règlements tardifs sur l'activité 2016

Charges :

- Frais de personnel en forte baisse (Mariek à 80 % en 2017)
- Frais de mission stables
- Analyse : un résultat positif du notamment au maintien des ressource (subvention et ressources propres) et à la baisse importante des charges liée au temps partiel de la responsable.

Le résultat 2017 est positif pour un montant de 18 693 euros. Proposition d'affecter ce résultat au fond associatif. Le fond associatif à fin 2017 serait donc de 47 745 euros.

Le résultat 2017 permet de consolider le fond associatif.

Axe 1 : accompagner les Offices de Tourisme au quotidien

Référent : Alexandre CHALENCON / OTI du Grésivaudan

1.1 Maintenir et adapter le socle de services : qualité, classement, formation

Objectif : L'accompagnement à la qualité dans les offices de tourisme, la formation et la professionnalisation des équipes et des élus, le classement des meublés de tourisme, constituent les domaines d'intervention et de prédilection de la FDOT Isère. Conformément aux attentes des membres, ces services continueront à être le cœur de la mission de la fédération. La FDOT développera le partenariat très étroit existant avec Trajectoires Tourisme avec pour ambition de travailler de manière collective à la professionnalisation des offices de tourisme, cela à une échelle géographique plus large.

1.1.1

Animer le suivi de la marque Qualité Tourisme : définir une procédure de suivi de la marque Qualité Tourisme pour les OT MQT.

1.1.2

Développer la mission formation en collaboration avec le Pôle Professionnalisation Auvergne Rhône-Alpes : poursuivre et approfondir la collaboration à l'échelle régionale en développant des actions pré et post formations pour animer le réseau des stagiaires.

1.1.3

Offrir un accompagnement personnalisé aux adhérents : informer de façon ciblée les adhérents, rencontrer régulièrement les OT et leur collectivité, accueillir les nouveaux présidents et directeurs d'OT, incitation et accompagnement aux démarches de classement et Qualité

1.2 Créer et animer un centre de ressource de proximité

Objectif : Les Offices de Tourisme et leurs équipes ont souvent besoin de ressources documentaires dans l'exercice de leur fonction. La recherche d'information ou la production de documents nécessite du temps alors les éléments sont disponibles au sein du réseau. La FDOT Isère souhaite proposer à ses adhérents un « pôle ressources de proximité » auprès duquel les OT pourront trouver les éléments nécessaires pour enrichir leurs propres projets ou les évolutions attendues. Pour cela, un travail de veille, de sélection de supports, de mutualisation et de recueil de bonnes pratiques, permettra de rendre des éléments disponibles sur une interface numérique réservée aux adhérents.

ZOOM SUR … LE « CENTRE DE RESSOURCES DE PROXIMITE »

- Création de l'outil Google Drive « FDOT ressources »
- Mise à disposition de ressources
- A développer : identifier les ressources disponibles / les partager
- Animer le dispositif

Axe 2 : développer une dynamique de réseau au service des OT et de leurs équipes

Référent : Frédéric DELATTRE / OT Pays Voironnais

2.1 Poursuivre et développer les rencontres du réseau

Réunions de directeurs, rencontres techniques thématiques : développer les rencontres techniques envers les équipes des offices de tourisme.

2.2 Développer un réseau d'experts

Objectif : La complexité des sujets se présentant aux offices de tourisme nécessite des compétences variées et pointues dans différents domaines. Alors que de nombreux offices de tourisme sont confrontés aux mêmes problématiques, certains collègues ont acquis des compétences légitimes et de grande qualité qui permettent aujourd'hui de développer un réseau d'experts identifiés et mobilisables pour les offices de tourisme membres du réseau.

- ➔ Constituer un annuaire des expertises des directeurs, élus et personnels des OT.
- ➔ Mobilisation du réseau d'experts pour des actions d'information du réseau.

Axe 3 : représenter le réseau et communiquer sur son action

Référent : Guillaume ROI / OT Terres de Berlioz

3.1 Représenter le réseau et développer des partenariats institutionnels

Objectif : La FDOT siège dans des organes de gouvernance de plusieurs institutions tels qu'Isère Tourisme, le Comité régional du Tourisme, la commission tourisme de la Chambre de commerce et d'industrie. La fédération est régulièrement invitée dans des assemblées générales et rencontres institutionnelles. Ces temps de représentation sont essentiels. D'une part pour apporter l'expertise de la FDOT aux partenaires tout en valorisant notre savoir-faire et nos membres. Et d'autre part, pour nourrir notre propre réflexion sur la conception de nouvelles stratégies ou plan d'actions au service de notre réseau.

3.1.1

Définir les organismes où il est important de siéger et s'assurer de la représentation de la FDOT Isère.

Faire circuler les ordres du jour et compte-rendu des réunions au bureau pour faire remonter / redescendre les informations.

3.1.2

Communiquer via la presse locale-régionale sur les enjeux actuels des OT

3.2 Communiquer avec les adhérents et partenaires

Objectif : La capacité à informer et à être visible des adhérents ou des partenaires, collectivités, entités touristiques, est un enjeu majeur afin de garantir un lien durable et un réseau de partenaires solide.

3.2.1

Relancer une « newsletter » de la FDOT Isère.

3.2.2

Ré-éditer le Guide des services.

3.2.3

Maintien de l'animation des outils : page Facebook, outil de veille Scoop it, site Internet fdotsi-isere.com .

Axe 4 : favoriser l'innovation

Référent : Olivier SANEJOUAND / OT Vienne et Pays Viennois

4.1 Mettre en lumière

Objectif : Valoriser les initiatives innovantes menées par les Offices de Tourisme du réseau et «dépoussiérer » l'image que certains ont des OT. Démontrer la capacité d'adaptation et d'innovation des OT, tout en favorisant les échanges entre OT pour modéliser les expériences réussies, « ouvrir les esprits » à de nouvelles pratiques professionnelles, créer de nouvelles collaborations et/ou de nouveaux modes collaboratifs.

ZOOM SUR … LA MISE EN LUMIERE D'INITIATIVES INNOVANTES

- Inventorier les initiatives innovantes « modélisables » auprès des OT de l'Isère
- Diffuser l'information
- Créer un vademecum valorisant ces expériences.

4.2 Initier et relayer

Objectif : Faire des Offices de tourisme des « Incubateurs » d'idées novatrices, en lien directs avec nos métiers et nos nouveaux enjeux. Pour cela un appel à idées sera lancé autour de plusieurs catégories telles que accueil – partenariat – offre touristique inattendue – ancrage au territoire. Cette action, qui s'appuiera sur des parrains, permettra de faire émerger des idées novatrices par un procédé collaboratif et ouvert.

Qualifier les hébergements touristiques

1. **Poursuivre et développer la démarche de classement de meublés de tourisme**
2. **Développer la marque « Chambre d'Hôtes Référence » en Isère**

ZOOM SUR … LA DEMARCHE CHAMBRE D'HOTES REFERENCE®

Objectifs :

- Offrir une alternative aux labels dans la qualification de l'offre des Chambres d'Hôtes
- Proposer un nouveau service au réseau
- Conforter la diversification des ressources propres de la FDOT Isère

En 2018, la FDOT Isère propose à ses adhérents une démarche de qualification des chambres d'hôtes.

Cf. annexe « flyer Chambre d'hôtes Référence® en Isère ».

Rencontres et déplacements 2017

Janvier

4 janvier : AGE OT Lans
6 janvier : RDV CAPI OT Agglo Bourgoin
6 janvier : inauguration TS Collet d'Allevard
10 janvier : RDV point annuel Isère Tourisme
10 janvier : vœux Préfecture / CD38
11 janvier : CA élection bureau OT Lans
12-13 janvier : audit MQT à l'OT des 2 Alpes
26 janvier : Journée des Relais Territoriaux à Paris
27 janvier : AGE OT Venosc
31 janvier : réunion des directeurs à Vienne

Février

2 février : CA CRT et réunion CRAOTSI
2 et 3 février : audit MQT à l'OT de Villard de Lans
6 février : diagnostic qualité OT Cœur de Chartreuse
7 février : commission tourisme CCI Grenoble
8 février : Codir Isère Tourisme
9 février : diagnostic qualité OT Alpe d'Huez
10 février : copil étude Vizille / Uriage / Chamrousse
13 février : RDV futur OTI du Grésivaudan
14 février : réunion Trajectoires Tourisme
16 février : audit conseil qualité à Vienne
22 février : AG OT Grésivaudan
24 février : rdv président OTF
27 février : diagnostic qualité OT Corrençon
28 février : diagnostic Qualité Oisans Tourisme

Mars

1er mars : RDV Isère Tourisme cartographie des OT
6 et 7 mars : Mariek en formation « stratégie d'accueil » à Valence
9 mars : formation « manager sa DQ en mode projet » à Grenoble
9 mars : inauguration télésiège Chamrousse
14 mars : congrès des OT de l'Ain
16 mars : réunion qualité avec les CS d'Oisans Tourisme
16 mars : réunion OTI Vercors avec la CCMV
21 mars : réunion de lancement DLA
23 mars : audit Qualité Tourisme de l'OT du Pays Voironnais
29 mars : rencontre Ecobiz Tourisme Durable
29 mars : AG Dissolution SI Mont de Lans
30 mars : réunion Trajectoires Tourisme à Lyon
31 mars : RDV comptable

Avril

6 avril : AG et AGE de la CRAOTSI à Lyon
11 avril : bourse d'échange à l'aéroport
18 avril : RDV avec le directeur du CRT
19 avril : commission tourisme à la CCI
27 avril : séminaire stratégique projet associatif
27 avril : CA FDOTSI
28 avril : RDV DDPP
28 avril : AGE constitutive du CRT AURA Tourisme

Mai

3 mai : Forum des Hébergeurs au Stade des Alpes
3 mai : réunion CCMV OT communautaire du Vercors
4 mai : AG OT Uriage
12 mai : AG UDOTSI 74
15 mai : AG OT Morestel
16 mai : diagnostic qualité OT Alpe du Grand Serre
17 mai : CA OT de Lans en Vercors
18 mai : audit conseil collectif OT Chamrousse
19 mai : CA du CRT AURA Tourisme
23 mai : bourse d'échange de l'Oisans
23 mai : comité directeur Isère Tourisme
30 mai : Réunion Trajectoires Tourisme

Juin

1er juin : 1ère rencontre des OT en cours de regroupement
7 juin : comité de pilotage DLA
13 juin : réunion sécurité Préfecture
13 juin : réunion Voyage dans les Alpes
14 juin : CA du CRT AURA
19/06 : Réunion OTI Vercors
20 juin : AGE + AG FDOTSI Isère
22 juin : point qualité OT Vals du Dauphiné
27 juin : AG FDOTSI Drôme
27 juin : conférence Innovation / Créativité à la CCI
28 juin : AG FDOTSI Loire
29 juin : AG OT Les 7 Laux / AGE de dissolution prévue fin août
30 juin : AG du CRT AURA Tourisme

Juillet

3 et 4 juillet : séminaire Trajectoires Tourisme : préparation de l'offre de formation régionale 2018

4 juillet : Codir Isère Tourisme. Présentation de Vincent DELAITRE, nouveau directeur d'Isère Tourisme.

10 juillet : réunion schéma de développement touristique Vals du Dauphiné

11 juillet : AG UDOTSI 73. Nouveau nom : « Offices de tourisme 73 / Savoie Mont-Blanc »

18 juillet : réunion OTI Vercors. Travail sur les statuts de l'OT.

18 juillet : Mariek en formation avec les membres du pôle TT sur les outils de collaboration à distance

Août

1er août : J. Merle en réunion de préparation de la commission Professionnalisation des acteurs au CRT

30 août : AGE de dissolution de l'OT Les 7 Laux. Pas de quorum -> report au 15/09

Septembre

4 septembre : réunion OTI Vercors, en présence des salariés
11 septembre : AGE de liquidation OT Morestel
15 septembre : AGE de dissolution OT 7 Laux + AGE OT Allevard
15 septembre : Mariek en formation newsletter avec le pôle
18 et 19 sept : Audit de renouvellement Qualité Tourisme à l'OT de Chamrousse
21 septembre : réunion Axe 1 du projet associatif
22 septembre : Audit Qualité Tourisme à Corrençon
26 septembre : Commission professionnalisation du CRT à Lyon ; formation des élus locaux et e-learning
26 septembre : réunion CRAOTSI et Codir Isère Tourisme
29 septembre : Bureau CRT à Lyon
28 au 30 sept : Congrès des OT à Chambéry

Octobre

3 octobre : réunion projet associatif
3 octobre : Conseil d'administration FDOT Isère
4 octobre : Rencontre avec Vincent DELAITRE, directeur Isère Tourisme
10 octobre : Rencontre avec l'OT Pays Roussillonnais.
12 octobre : Rencontre avec l'OT Cœur de Chartreuse.
14 octobre : Congrès des maires et présidents d'intercommunalité à La Tour du Pin
17 octobre : audit blanc qualité OT Alpe du Grand Serre
17 octobre : réunion comité de pilotage OTI Vercors
18 octobre : Rencontre avec l'OT des Balcons du Dauphiné.
19 octobre : RDV suivi de la marque Qualité avec l'OT d'Uriage
19 et 20 oct. Audit de renouvellement de la marque Qualité Tourisme à l'OT de l'Alpe d'Huez

Novembre

3 novembre : Audit de marque Qualité Tourisme à l'OT de l'Alpe du Grand Serre
7 novembre : Commission Tourisme CCIG au CDT
8 novembre : réunion taxe de séjour à Grenoble
8 novembre : AGE dissolution OT Pontcharra
9 novembre : réunion Trajectoires Tourisme analyse des offres
13 novembre : rencontres partenariales AURA Tourisme

14 novembre : formation chambre d'hôtes référence
14 novembre : Audit de marque Qualité Tourisme à l'OT de Vaujany
15 novembre : Rencontre des intercommunalités iséroises à Vinay
16 novembre : AG constituante OTI Vercors
16 novembre : réunion Taxe de séjour à Vizille
21 novembre : diagnostic qualité OT St-Marcellin Vercors Isère
21 novembre : CA OT Lans en Vercors
29 novembre : réunion technique des directeurs d'OT à Voiron
29 novembre : Bureau FDOT Isère à Voiron
30 novembre : RDV OTI du Grésivaudan

Décembre

4 décembre : CA Clévacances
4 décembre : Cérémonie des titres de Maître-Restaurateur à la Préfecture de l'Isère
5 décembre : réunion des RAQ
5 décembre : Travail avec l'OT Cœur de Chartreuse à St Pierre (statuts)
6 décembre : Codir OT Balcons du Dauphiné
7 décembre : repérage BE à Porcieu-Amblagnieu
11 décembre : formation marketing avec équipe ITO
12 décembre : réunion SLDT Vals du Dauphiné
12 décembre : rencontre avec l'animatrice d'Ecobiz Tourisme
13 décembre : Bureau + CA d'AURA Tourisme à Lyon + réunion CRAOTSI
14 décembre : inauguration aménagement OT Grenoble
14 décembre : CA FDOT Isère
21 et 22 décembre : Mariek en formation

Flyer Chambre d'hôtes Référence® en Isère

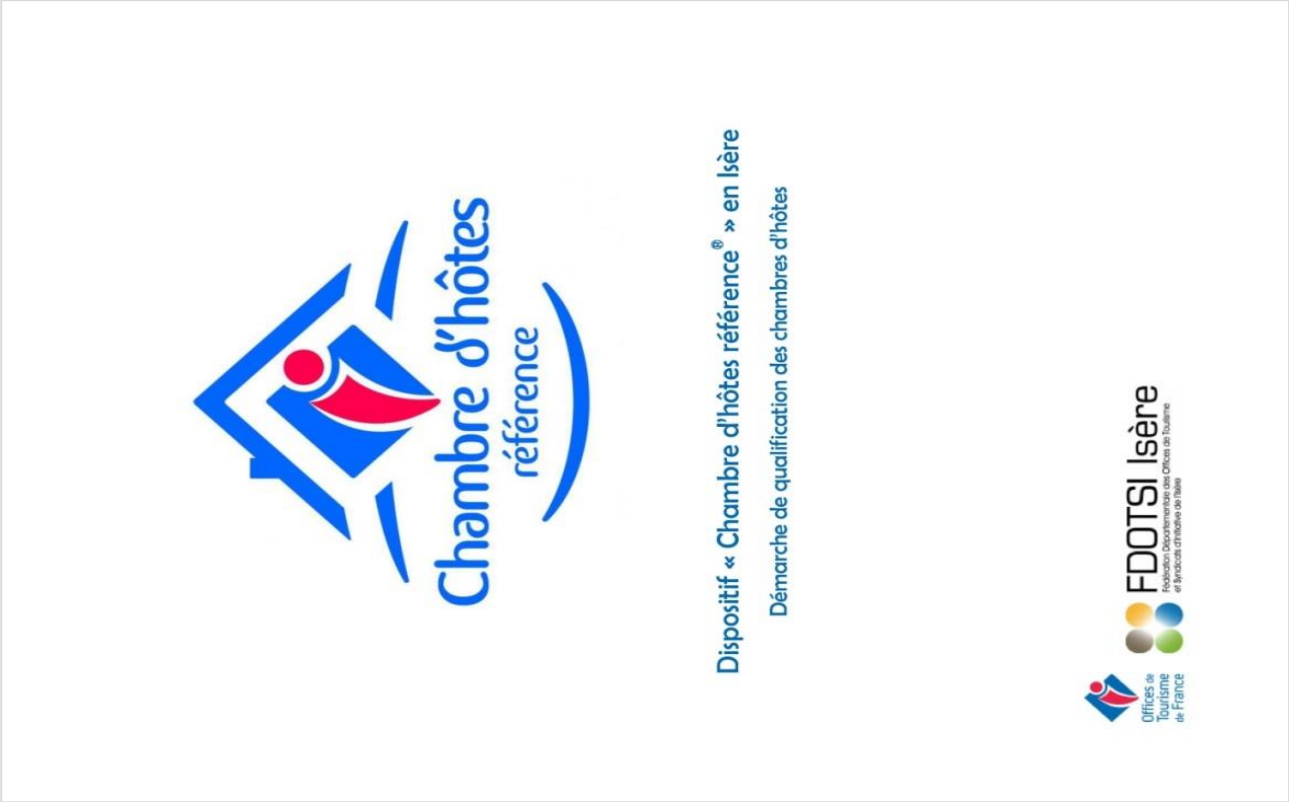

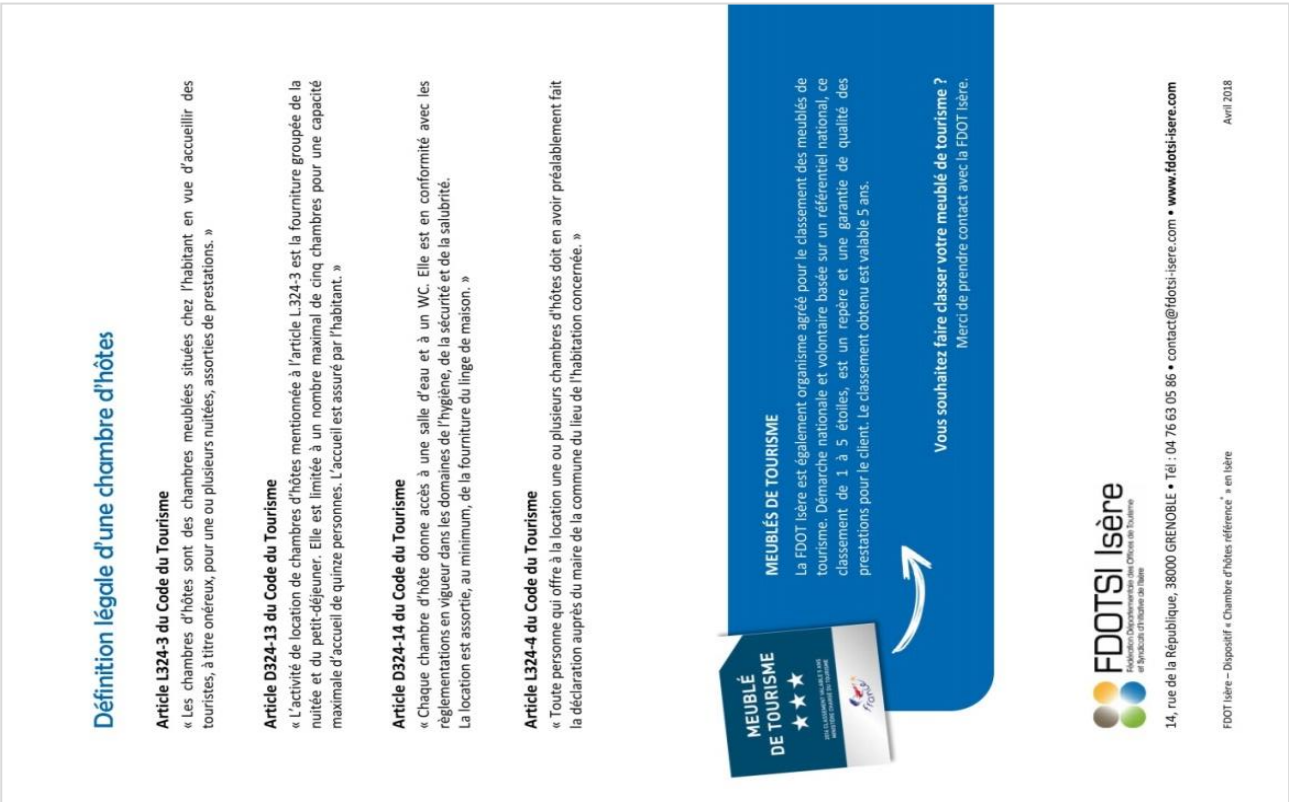

Définition légale d'une chambre d'hôtes

Article L324-3 du Code du Tourisme
« Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations. »

Article D324-13 du Code du Tourisme
« L'activité de location de chambres d'hôtes mentionnée à l'article L.324-3 est la fourniture groupée de la nuitée et du petit-déjeuner. Elle est limitée à un nombre maximal de cinq chambres pour une capacité maximale d'accueil de quinze personnes. L'accueil est assuré par l'habitant. »

Article D324-14 du Code du Tourisme
« Chaque chambre d'hôte donne accès à une salle d'eau et à un WC. Elle est en conformité avec les règlementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité.
La location est assortie, au minimum, de la fourniture du linge de maison. »

Article L324-4 du Code du Tourisme
« Toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune du lieu de l'habitation concernée. »

MEUBLÉ DE TOURISME ★★★

MEUBLÉS DE TOURISME
La FDOT Isère est également organisme agréé pour le classement des meublés de tourisme. Démarche nationale et volontaire basée sur un référentiel national, ce classement de 1 à 5 étoiles, est un repère et une garantie de qualité des prestations pour le client. Le classement obtenu est valable 5 ans.

Vous souhaitez faire classer votre meublé de tourisme ?
Merci de prendre contact avec la FDOT Isère.

FDOTSI Isère
Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Isère

14, rue de la République, 38000 GRENOBLE • Tél : 04 76 63 05 86 • contact@fdotsi-isere.com • **www.fdotsi-isere.com**

FDOT Isère – Dispositif « Chambre d'hôtes référence® » en Isère

Avril 2018

Pourquoi faire qualifier sa chambre d'hôtes ?

L'offre de chambre d'hôtes s'accroît et les clients ont de plus en plus de difficultés à se repérer et à choisir un hébergement de qualité. Chambre d'Hôtes référence® propose une alternative aux propriétaires ne souhaitant pas adhérer à un label.

UNE GARANTIE POUR LE CLIENT

Chambre d'hôtes référence® répond à des critères de qualité nationaux vérifiés lors de visites de qualification. Cette démarche permet de rassurer les futurs clients sur la qualité de la prestation qu'ils vont acheter.

Être Chambre d'hôtes référence®, c'est aussi bénéficier d'une meilleure lisibilité grâce à un logo national.

UNE RECONNAISSANCE POUR L'HÉBERGEUR

L'hébergeur contribue à l'amélioration de la qualification de l'offre d'hébergement touristique de la destination. Il est reconnu pour la qualité de son offre et bénéficie d'échanges simplifiés avec son Office de Tourisme.

UN SERVICE SUPPLÉMENTAIRE PROPOSÉ PAR LES OFFICES DE TOURISME

En se positionnant comme coordinateur de la qualification de son offre touristique, l'Office de Tourisme renforce sa connaissance de l'offre d'hébergement touristique de son territoire. Il devient un véritable animateur de son réseau d'hébergeurs et peut proposer des actions de promotion afin de valoriser les hébergements référencés.

Le référentiel de Chambres d'hôtes référence® fait la distinction entre deux types de chambres d'hôtes :

- **La chambre double :** pièce unique (hors salle d'eau et WC) permettant d'accueillir jusqu'à 4 personnes.
- **La chambre familiale :** suite composée de 2 ou 3 chambres louées à la même famille et partageant les sanitaires, pour un maximum de 5 personnes.

Chambre d'hôtes référence®
L'assurance d'être bien accueilli
Cette chambre d'hôtes a été visitée sur la base d'un référentiel national. Elle est reconnue comme un hébergement de qualité par le réseau Offices de Tourisme de France®

La démarche

LE PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire prend contact avec son Office de Tourisme afin de se procurer les documents nécessaires. Il retourne les différents documents complétés et signés :

- Demande de visite
- État descriptif
- Charte d'engagement
- Récépissé de déclaration en mairie de location de chambre d'hôtes
- Règlement

L'Office de Tourisme centralise les demandes et prend contact avec la FDOT Isère pour organiser les visites.

VISITE DE QUALIFICATION

Elle est réalisée par une personne habilitée et ayant suivi une formation en amont, selon une procédure définie par OTF. La chambre doit être libre de tout occupant le jour de la visite et présentée telle qu'elle le sera au client (petit-déjeuner dressé, lits faits, chauffage).

DÉCISION D'ATTRIBUTION

Le dossier de visite est transmis à la commission départementale qui se réunit au minimum 3 fois par an pour valider les candidatures selon le référentiel. La décision de qualification est prononcée pour 5 ans.

TARIFICATION

Il s'agit d'un prix global prenant en compte l'ensemble de la qualification :

- L'étude de la demande
- La visite de qualification
- Les frais de déplacements (sous réserve de 4 visites minimum sur le même territoire sur une même journée*)
- La constitution du dossier et son instruction par la commission d'attribution
- Le certificat d'attribution de la qualification (sauf en cas de réponse négative)

Tarif : 150 € par visite
(*Si moins de 4 visites sur le même territoire sur une même journée : facturation des frais réels de déplacement)

Chambre d'hôtes référence® n'est pas un label…

De ce fait, il n'aura pas les mêmes objectifs de communication et de commercialisation que des labels. Chambre d'hôtes référence® ne dispose pas de site internet dédié, de plan marketing, d'une communication grand public, de veille sectorielle et juridique… La communication autour de Chambre d'hôtes référence® émanera des chambres d'hôtes qualifiées elles-mêmes et de celle déployée par les organismes de promotions.

Ce référencement n'est pas une démarche nationale de classement contrairement au classement en étoile des meublés de tourisme.

Fédération Départementale des Offices de Tourisme de l'Isère

14 rue de la République – 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 63 05 86
E-mail : contact@fdotsi-isere.com
www.fdotsi-isere.com
N° Siret 381 654 482 000 11
Code APE 7990 Z

FDOTSI Isère
Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Isère

Offices de Tourisme de France

Avec le soutien de

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

ALPES IS HERE